



Département des Pyrénées-Orientales  
Arrondissement de Prades

# COMMUNE DE VINÇA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### n° 20221212069 • COMPLÉMENT D'ÉTUDE DANS LE CADRE DE LA MISSION DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE INTERCOMMUNAL

Le lundi 12 décembre 2022, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le jeudi 8 décembre, se sont réunis à la salle de la Mairie, conformément à l'Article L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

**16 présents** : Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Marie-France MARTIN, Bernard BACO, Lucette ORTIZ-CASTILLO, René DRAGUÉ, Christian BERNARD, Jean CLÉMENT, Christine MILÉSI, Cécile DRAPIER, Amandine DUCHATEAU, Marc PAGÈS, Solveig PAGÈS, Armel BRIAND, Robert JASSEREAU, Florence GONTRAN.

**3 absents** : Michèle CORNET ayant donné procuration à Jean-Pierre MENDOZA, Gérard CASENOVE ayant donné procuration à Marie-France MARTIN, Stéphanie PACHIS ayant donné procuration à Robert JASSEREAU  
Le Conseil Municipal désigne Madame Christine MILÉSI, Secrétaire de Séance.

#### Monsieur le Maire,

**Informe** de la réalisation par le CEREMA de l'élaboration d'un plan vélo intercommunal géré par la Communauté de Communes Conflent Canigó dont l'objectif est d'initier un report modal des déplacements de la voiture particulière vers les modes actifs, marche et vélo pour les distances compatibles et vers les déplacements intermodaux (transports collectifs et vélo) pour les distances plus importantes ;

**Expose** à l'Assemblée le projet de Plan Vélo de la Communauté de Communes Conflent Canigó qui a été adressé à chaque Membre du Conseil Municipal ;

**Expose** qu'afin de compléter le Schéma Cyclable Intercommunal impactant notamment les Communes de Prades et de Vinça, il est nécessaire de repenser l'affectation de l'espace (Circulation, stationnement, ...) afin d'offrir des conditions de circulations cyclables plus sereines et d'étudier plus finement l'offre et l'usage de stationnement des véhicules à Vinça par la réalisation d'une étude de circulation et de stationnement ;

**Présente** que ce complément d'étude peut être mutualisé entre les Communes de Prades et de Vinça, et qu'à ce titre la Société Egis a adressé une proposition tarifaire d'un montant de 4.620 € TTC pour la Commune de Vinça (5.460 € pour Prades).

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 19 voix pour,**

**Approuve** le projet d'étude de circulation et de stationnement de la Commune de Vinça par la Société Egis pour un montant de 4.620 € TTC constituant un complément d'étude dans le cadre du schéma directeur cyclable intercommunal ;

**Autorise** Monsieur le Maire à en signer l'offre technique et financière ainsi que toutes pièces à intervenir en la matière.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



**Bruno GUÉRIN.**

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022

ID : 066-216602300-20221212-20221212069-DE

**SLOW**